



Note synthétique

BUDGET 2022

Contexte général

Données sociodémographiques de la Ville (extraction fiche critères DGF-2020)

	SAINT GEORGES D'ORQUES	MOYENNE DE LA STRATE (France métropolitaine)
Population INSEE	5498	
Population DGF	5635	
Total logement Th	2 236	
Revenu par population INSEE	17 034.11	14 861.97
Potentiel fiscal pop DGF	1041.09	1006.78
Effort fiscal	1.39	1.15

Les produits des impôts (taux moyens 2022- état 1259)

	SAINT GEORGES D'ORQUES	National	Départemental
Taxe d'habitation	21.39		
Taxe Foncière Bâti	24.50	21.59	27.84
Taxe foncière non bâti	120.69	49.72	84.59

- Le produit de la taxe foncière à hauteur du produit à taux constant : 2 054 484 €
- La compensation de la taxe d'habitation de 2018 : 1 809 761 €

Produits attendus à taux constant

Table des matières

LES PRIORITES DU BUDGET 2022	3
FONCTIONNEMENT	3
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3
RECETTE DE FONCTIONNEMENT.....	5
INVESTISSEMENT.....	8
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	9
ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITÉ.....	11
POINT RESSOURCES HUMAINES :	12
EFFECTIFS.....	12
REPARTITION PAR GRADE	12
REPARTITION PAR SERVICE (en nombre et en équivalent temps plein) :.....	13
PYRAMIDE DES AGE	15

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles et doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Ce document sera disponible sur le site internet de la Mairie.

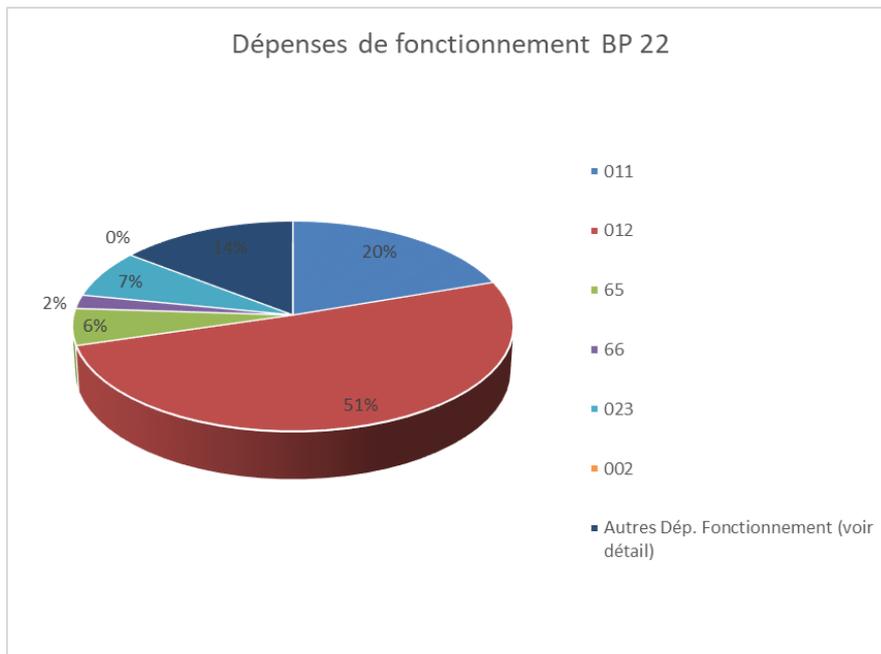
Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, le Maire ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

LES PRIORITES DU BUDGET 2022

FONCTIONNEMENT DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

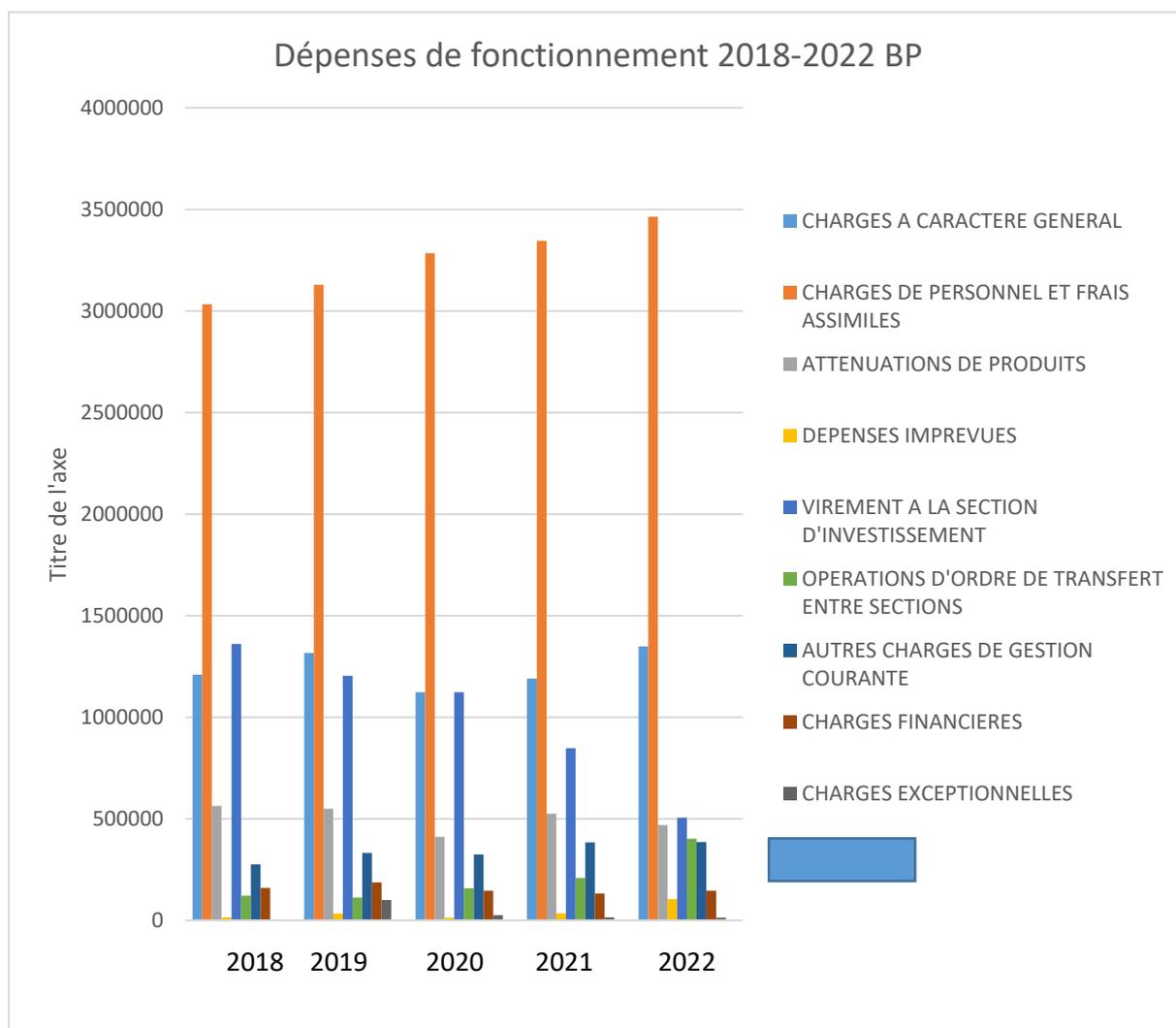
Les lignes de dépenses prévues sont :



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 210 970,89	0,00	1 348 185,00	1 348 185,00	1 348 185,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 384 611,00	0,00	3 464 580,00	3 464 580,00	3 464 580,00
014	Atténuations de produits	525 180,00	0,00	489 160,00	489 160,00	489 160,00
65	Autres charges de gestion courante	384 372,00	0,00	380 696,00	380 696,00	380 696,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 505 113,69	0,00	5 662 621,00	5 662 621,00	5 662 621,00
66	Charges financières	132 513,61	0,00	151 901,14	151 901,14	151 901,14
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	10 952,00	10 952,00	10 952,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		2 047,29	2 047,29	2 047,29
022	Dépenses imprévues	69 608,00		102 290,37	102 290,37	102 290,37
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 722 235,30	0,00	5 929 811,80	5 929 811,80	5 929 811,80
023	Virement à la section d'investissement (5)	715 577,66		506 135,74	506 135,74	506 135,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	254 286,49		402 210,27	402 210,27	402 210,27
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		969 864,15		908 346,01	908 346,01	908 346,01
TOTAL		6 692 099,45	0,00	6 838 157,81	6 838 157,81	6 838 157,81

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 838 157,81



Les Charges à caractère générale sont contenues depuis plusieurs exercices :

011 : Les charges générales font partie **des dépenses de gestion dite courantes** et contiennent les frais d'énergie, d'eau, de petites réparations d'entretien, de prestation de services, des fournitures scolaires et administratives.

012 : Les charges de personnel et frais assimilés regroupent les salaires des salariés, les charges liées à la masse salariale, les frais d'assurance du personnel et les cotisations au CNFPT, CGD.

L'évolution de ce chapitre est lié au GVT (glissement vieillesse et technicité), ainsi qu'à la politique RH décidée par la collectivité (Prime, recrutement etc....)

D'autre part, ce chapitre au regard de l'année 2020, sera plus élevé notamment suite à la fermeture des services en temps de COVID (engendrant un besoin moindre en personnel contractuel)

Le **014** Atténuation de produit regroupe le versement de l'AC (attribution de compensation) à l'EPCI (la métropole) et le versement de l'indemnité liée à la loi SRU.

L'attribution de compensation a fait l'objet d'une CLECT et ne serait modifiée qu'en cas d'évolution des compétences de la métropole (entraînant un transfert).

L'indemnité SRU est calculée sur le nombre de logements locatifs sociaux manquants Celle-ci minorée de la vente des terrains des anciennes écoles à un prix inférieur à l'estimation de France Domaine, pour permettre l'équilibre de l'opération, sera en 2022 de 169 372 €.

Le **65**, autres gestion courantes, intègre les indemnités des élus ainsi que les subventions aux associations.

Les dépenses imprévues au **chapitre 022** ne peuvent dépasser 7.5 % aux dépenses réelles prévisionnelles de la section.

Le **Chapitre 66** reprend l'ensemble des frais financiers (intérêt de la dette) et le ICNE (intérêts courus non échus).

Le chapitre **023** annonce les amortissements (dépense de fonctionnement mais recette d'investissement) dont la durée est votée en conseil municipal et fait l'objet d'une annexe de la maquette budgétaire.

Pour rappel les subventions d'investissement, les AC investissement et fonds de concours font l'objet d'un amortissement obligatoire sur l'année

En fin le chapitre **042**, opération d'ordre non budgétaire, permet d'équilibrer les dépenses d'investissement avec la section de fonctionnement

RECETTE DE FONCTIONNEMENT

Le chapitre **002** représente le résultat reporté qui a fait l'objet d'une délibération avant le budget d'affectation des résultats de l'exercice antérieur.

L'excédent de fonctionnement de l'année précédente vient financer les dépenses d'investissement via le **1068** -excédent de fonctionnement capitalisé- (déficit + différence entre restes à réaliser en recette et en dépense d'investissement), le reste de cet excédent est inscrit en recette de fonctionnement.

Chapitre **013** Atténuation de charge représente le remboursement des frais liés aux absences maladie des agents titulaires.

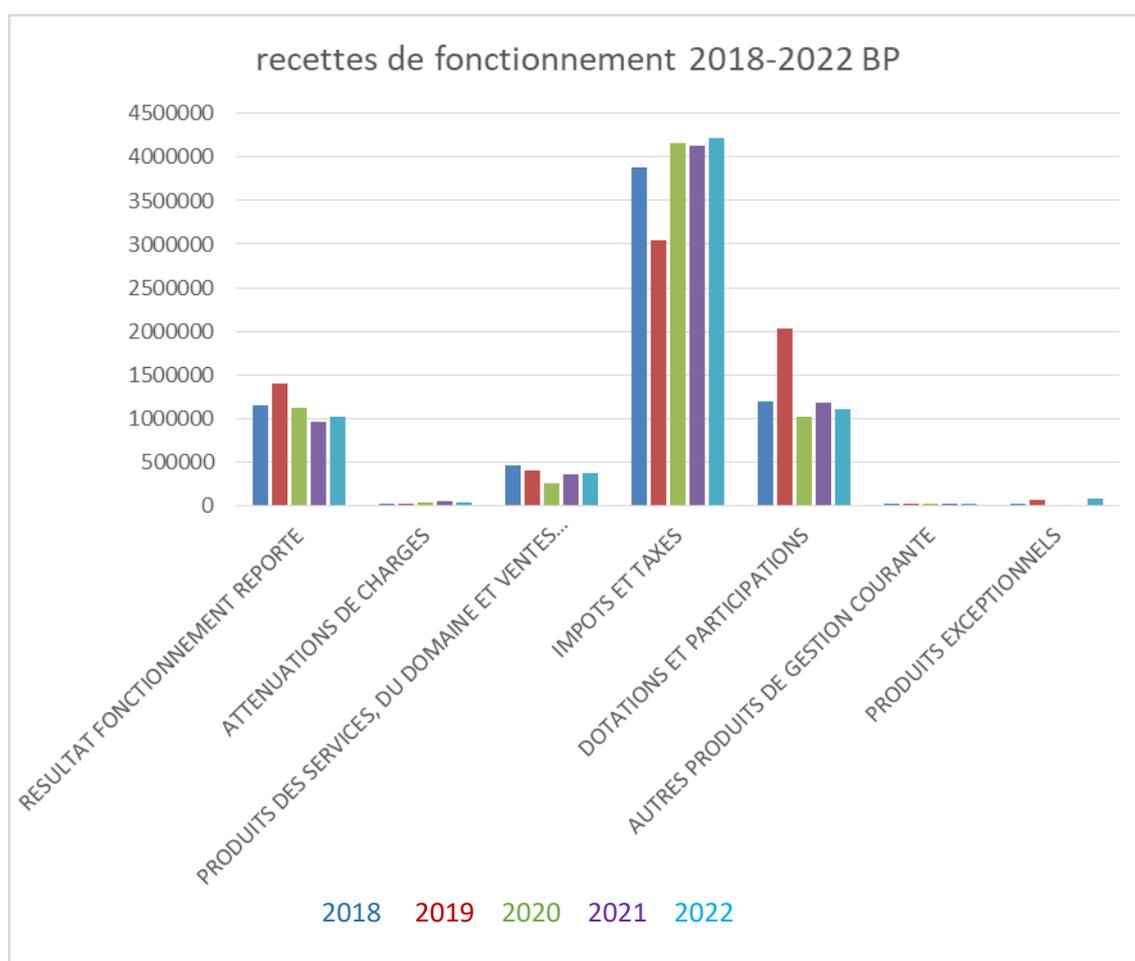
Le chapitre **70** consacré notamment à la participation des familles à la restauration scolaire, ALSH et crèche a été prévu à la hauteur de l'année 2019, année de référence hors COVID.

En ce qui concerne le chapitre **73**, inscrivant le produit des taxes, il a été inscrit en fonction de l'état 1 259 reçu des services DGFIP.

Les dotations et participations sont inscrites telles que fournies par les services de l'Etat.

Dans ce chapitre (**74**) est également inscrite la participation de la CAF aux diverses actions enfance jeunesse, inscrites notamment dans le Contrat enfance jeunesse.

Par rapport à l'année 2022, il est attendu des recettes légèrement plus élevées.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	51 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	353 600,00	0,00	366 600,00	366 600,00	366 600,00
73	Impôts et taxes	4 131 103,45	0,00	4 216 000,00	4 216 000,00	4 216 000,00
74	Dotations et participations	1 190 056,00	0,00	1 099 056,00	1 099 056,00	1 099 056,00
75	Autres produits de gestion courante	4 500,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes de gestion courante		5 730 259,45	0,00	5 746 656,00	5 746 656,00	5 746 656,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00	76 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 730 259,45	0,00	5 822 656,00	5 822 656,00	5 822 656,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 730 259,45	0,00	5 822 656,00	5 822 656,00	5 822 656,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 015 501,81
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 838 157,81
--	---------------------

INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Y est également inscrit remboursement de la dette en capital ainsi que le déficit de l'exercice précédent s'il existe.

- en recettes : plusieurs types de recettes coexistent :

- Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement),
- Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public),

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	180 000,00	866 631,00	0,00	0,00	866 631,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	126 443,61	126 443,61	126 443,61
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		580 000,00	866 631,00	126 443,61	126 443,61	993 074,61
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	336 850,00	0,00	188 059,00	188 059,00	188 059,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	833 936,38	0,00	274 817,25	274 817,25	274 817,25
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 170 786,38	0,00	462 876,25	462 876,25	462 876,25
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 750 786,38	866 631,00	589 319,86	589 319,86	1 455 950,86
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement (4)	715 577,66		506 135,74	506 135,74	506 135,74
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (4)	254 286,49		402 210,27	402 210,27	402 210,27
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		969 864,15		908 346,01	908 346,01	908 346,01

SAINT GEORGES D ORQUES - COMMUNE ST GEORGES D ORQUES - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	2 720 650,53	866 631,00	1 497 665,87	1 497 665,87	2 364 296,87
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 364 296,87

- Le FCTVA (fond de compensation à la taxe sur la valeur ajoutée)
- Les amortissements,
- La section de fonctionnement (qui abonde les projets d'investissement).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les principales dépenses d'investissement sont :

la concrétisation des travaux initiés en 2020 et 2021, mais différés suite aux conséquences de la crise sanitaire Covid 19 (confinements, difficultés d'approvisionnement des matériaux de construction, absences....).

Ainsi, devraient être concrétisés cette année :

La modernisation du système de vidéo-protection ;

Le traitement contre les infiltrations d'eau de l'aile ouest de l'Église ;

L'aménagement du Centre Communal des Rencontres (créations d'un local de 25 m² dont la destination reste à définir, et d'un nouvel espace de stockage des matériels sportifs et festifs)

De plus, seront poursuivies les actions suivantes :

Rénovation de la voirie et de l'éclairage public engagée depuis 14 ans, en partenariat avec les services de la Métropole : la commune abondera, cette année, par un fonds de concours à hauteur de 200 000€, l'enveloppe métropolitaine prévue (340 000 € an) pour participer au financement du réaménagement de la Place du ST GEORGES ;

L'attention particulière portée à la jeunesse :

Modernisation du matériel pédagogique et du mobilier, des groupes scolaires Jean JAURES et PILETTES ;

Amélioration des conditions d'accueil des élèves de l'école Jean JAURES (pose de film occultant sur vitres coté voie pompier), et programme de réfection des classes aux PILETTES ;

Créations de nouvelles aires de jeux récréatives avec le réaménagement de l'Esplanade et du Bassin de réception des eaux pluviales de la Gallarde, établi en concertation avec les habitants du quartier (Budget participatif).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

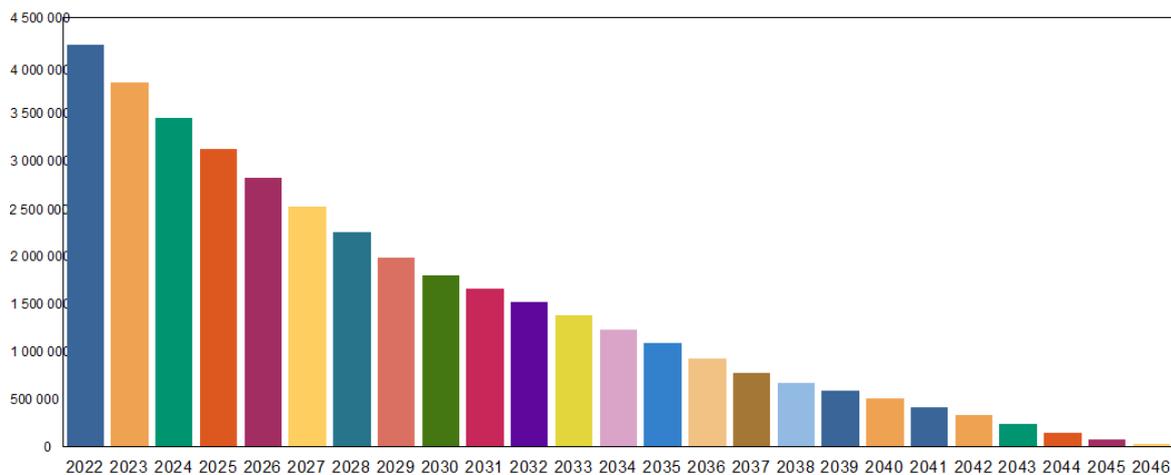
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	57 666,00	89 780,00	33 221,00	33 221,00	123 001,00
204	Subventions d'équipement versées	650 000,00	212 234,49	288 735,61	288 735,61	480 970,10
21	Immobilisations corporelles	820 152,08	580 343,00	423 447,00	423 447,00	1 003 790,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 300,00	86 987,00	76 000,00	76 000,00	162 987,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 537 118,06	969 344,49	801 403,61	801 403,61	1 770 748,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	349 596,09	0,00	421 445,01	421 445,01	421 445,01
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	349 596,09	0,00	421 445,01	421 445,01	421 445,01
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 886 714,15	969 344,49	1 222 848,62	1 222 848,62	2 192 193,11
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 886 714,15	969 344,49	1 222 848,62	1 222 848,62	2 192 193,11
					+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					172 103,76
					=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 364 296,87

ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITÉ 22

Date : 01/01/2022

IMPUTATION	Capital à l'origine	Restant dû au 01/01/2022	Montants à payer du 01/01/2022 au 31/12/2022			
			Capital	Intérêts	Frais	Total
1641	9 738 699,91	4 210 434,37	400 627,35	131 739,64	0,00	532 366,99
101 - groupe scolaire	1 182 950,82	485 621,12	58 644,96	25 287,52	0,00	83 932,48
102 - CONSTRUCTION GPE SCOLAIRE	540 211,65	236 595,90	24 652,95	12 161,03	0,00	36 813,98
103 - construction gpe scolaire esplanade	285 208,47	126 007,24	13 068,80	6 640,58	0,00	19 709,38
114 - ACQU PROPRIETE LAPAQUE	320 142,94	102 586,81	18 346,69	5 249,00	0,00	23 595,69
115 - réaménagement école les pilettes	274 408,23	90 945,08	15 421,01	4 568,11	0,00	19 989,12
116 - ACQ TERRAINS MAS DIEU PM:ALR200	190 561,00	34 676,14	11 284,57	835,69	0,00	12 120,26
117 - ACQ TERRAINS MAS DIEU	190 561,27	21 741,75	11 393,35	896,52	0,00	12 289,87
119 - 3 TRANCHE AV MONPEL LIER	250 000,00	18 955,79	18 955,27	495,38	0,00	19 450,65
99 - groupe scolaire PM: ALR980500287	593 132,50	68 293,91	44 880,23	2 955,13	0,00	47 835,36
122 - EXTENSION ECOLE J JAURES	200 000,00	75 083,21	10 069,58	3 066,92	0,00	13 136,50
123 - EXTENSION ECOLE J JAURES	300 000,00	43 875,83	21 432,23	1 577,01	0,00	23 009,24
126 - BASSIN DE RETENTION PM:ALR20041	300 000,00	59 593,19	19 037,41	1 982,99	0,00	21 020,40
129 - GENDARMERIE	240 000,00	62 468,68	13 914,20	1 913,38	0,00	15 827,58
130 - GENDARMERIE	2 826 000,00	860 622,68	42 486,16	35 476,67	0,00	77 962,83
135 - SIVOM-ARC30468	30 179,36	2 088,01	2 088,01	33,51	0,00	2 121,52
136 - SIVOM-A1708552	15 343,67	3 685,81	1 798,58	157,87	0,00	1 956,45
137 - INVESTISSEMENT 2019	1 000 000,00	927 593,22	33 153,35	16 839,83	0,00	49 993,18
138 - INVESTISSEMENT 2019	1 000 000,00	990 000,00	40 000,00	11 602,50	0,00	51 602,50
TOTAUX	9 738 699,91	4 210 434,37	400 627,35	131 739,64	0,00	532 366,99

Evolution de la dette sur le 'restant dû'

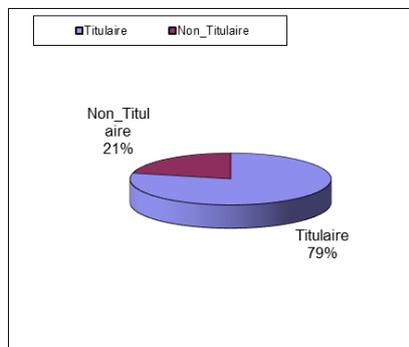


EVOLUTION DE LA DETTE

Période	Restant dû	Capital	Intérêts	Frais	TOTAL
2022	4 210 434,37	403 679,77	134 016,93	0,00	537 696,70
2023	3 811 166,62	369 822,04	114 805,40	0,00	484 627,44
2024	3 441 978,15	334 395,36	100 878,44	0,00	435 273,80
2025	3 119 566,31	301 389,69	87 965,90	0,00	389 355,59
2026	2 820 371,94	303 558,17	75 645,94	0,00	379 204,11
2027	2 516 813,15	270 153,46	63 835,70	0,00	333 989,16
2028	2 246 658,83	269 852,52	53 189,23	0,00	323 041,75
2029	1 976 920,22	186 692,80	44 277,50	0,00	230 970,30
2030	1 790 227,42	135 954,50	38 016,44	0,00	173 970,94
2031	1 654 272,92	139 062,26	34 432,68	0,00	173 494,94
2032	1 515 210,66	142 282,97	30 735,96	0,00	173 018,93
2033	1 372 927,69	145 621,04	26 921,90	0,00	172 542,94
2034	1 227 306,65	149 081,03	22 985,92	0,00	172 066,95
2035	1 078 225,62	152 667,69	18 923,24	0,00	171 590,93
2036	925 557,93	156 386,02	14 728,94	0,00	171 114,96
2037	769 171,91	102 516,01	10 985,49	0,00	113 501,50
2038	666 655,90	84 472,41	9 507,29	0,00	93 979,70
2039	582 183,49	85 296,36	8 207,32	0,00	93 503,68
2040	496 887,13	86 135,58	6 892,11	0,00	93 027,69
2041	410 751,55	86 990,35	5 561,34	0,00	92 551,69
2042	323 761,20	87 860,95	4 214,73	0,00	92 075,68
2043	235 900,25	88 747,69	2 852,00	0,00	91 599,69
2044	147 152,56	77 152,56	1 472,83	0,00	78 625,39
2045	70 000,00	40 000,00	654,50	0,00	40 654,50
2046	30 000,00	30 000,00	178,50	0,00	30 178,50

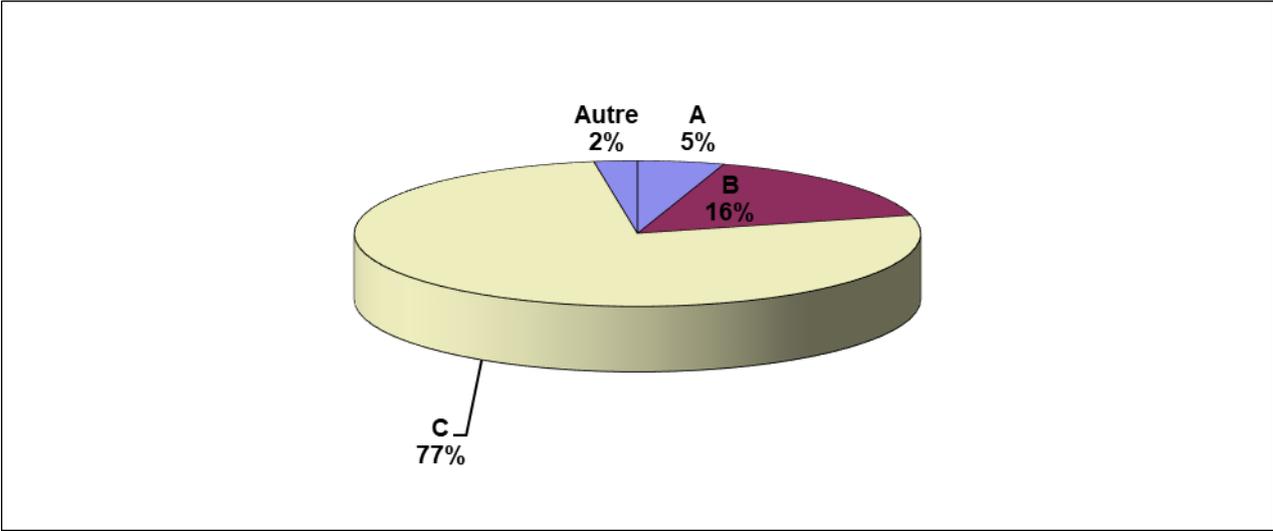
5 141 657,46

POINT RESSOURCES HUMAINES 2022 : EFFECTIFS

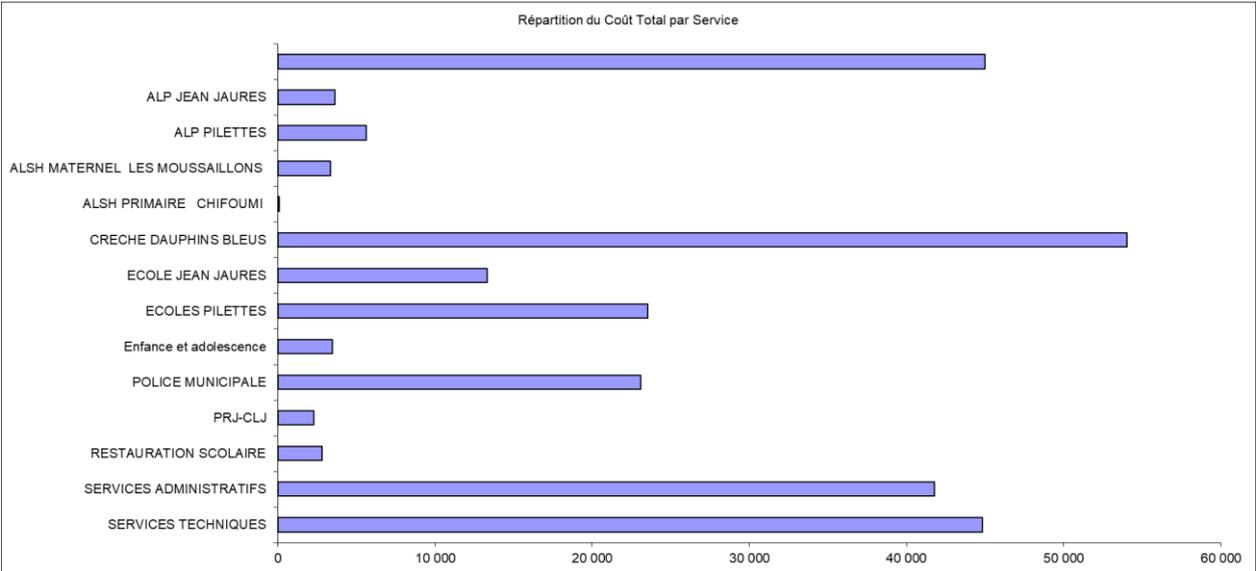


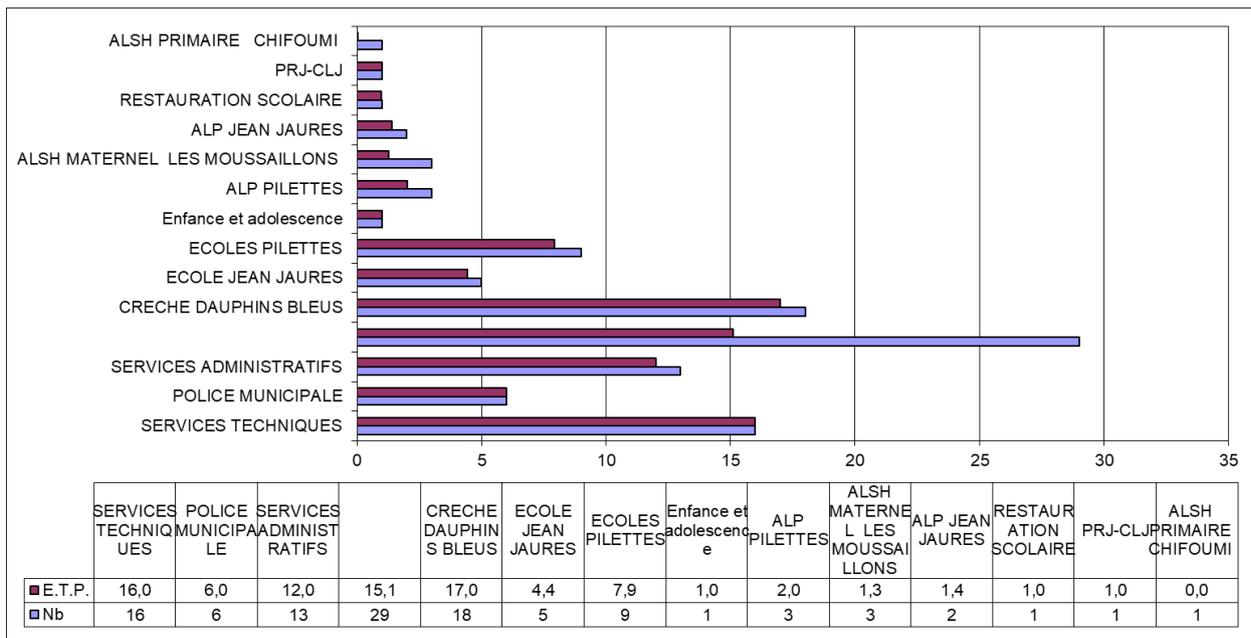
	Titulaire	Non_titulaire	Total	%
A	3	1	4	4,9%
B	11	2	13	16,0%
C	48	14	62	76,5%
Autre		2	2	2,5%
Total	62	19	81	100,0%

REPARTITION PAR GRADE

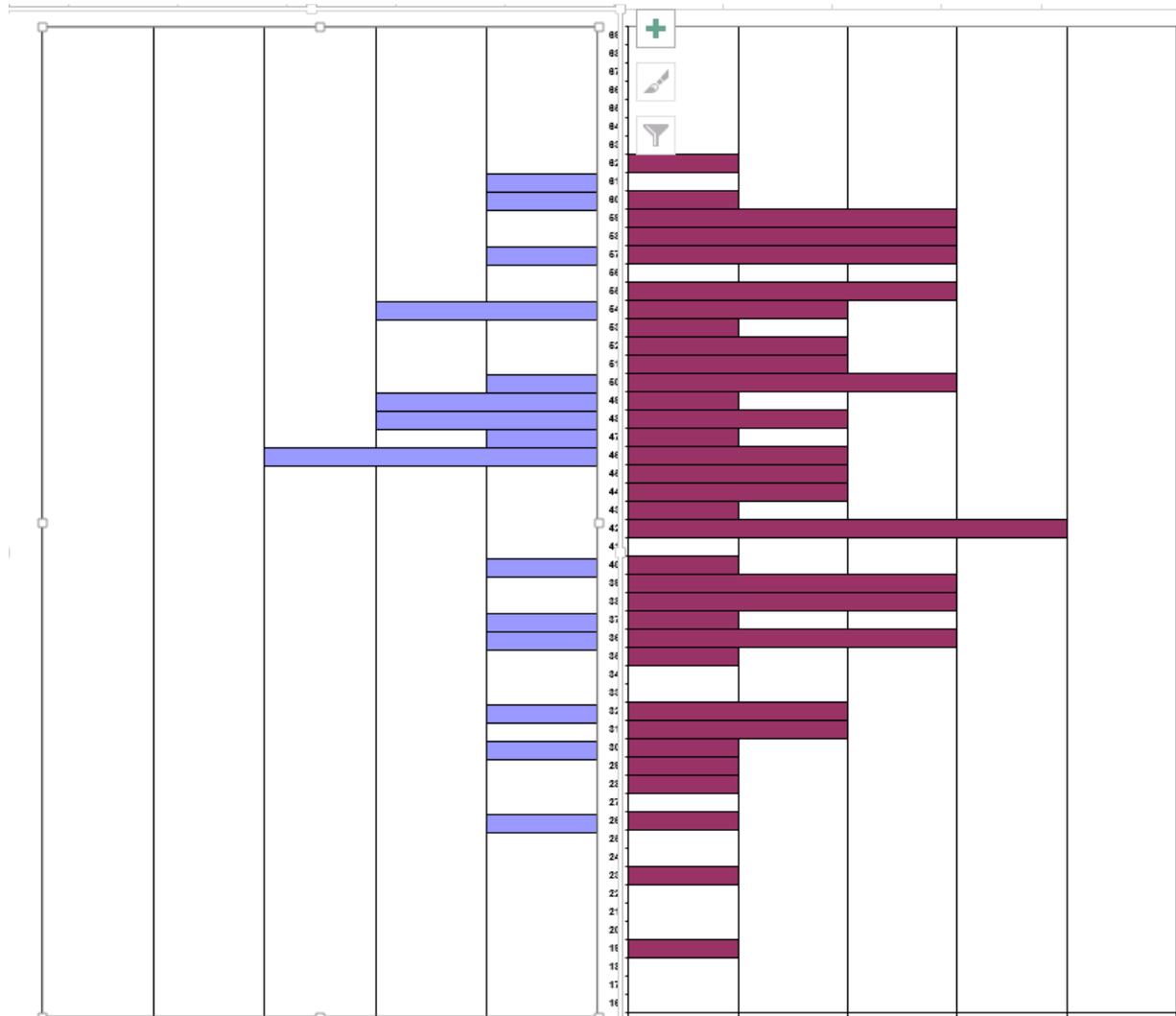


REPARTITION PAR SERVICE (en nombre et en équivalent temps plein) :





PYRAMIDE DES AGE



La forme observée de la pyramide est dite « en champignon. »

L'âge moyen est de 44. 89 ans ce qui correspond, peu ou prou, à l'âge moyen dans les collectivités territoriales. (FPT)

Cette forme caractérise une moyenne d'âge plutôt élevée, correspondant à une masse salariale elle aussi élevée.

Il est à noter une vague importante de départs en retraite prévisibles dans les 10 prochaines années (environ 22 % de l'effectif).